

NOTE : les fiches-actions sur le développement de la réтификаction et l'accompagnement des entreprises sont liées. Elles ont donc été rassemblées.

Fiche n° 3 – Développement de nouveaux débouchés et procédés de valorisations du pin maritime cévenol

Contexte et enjeux :

La rétificaion® et le thermo-chauffage sont des techniques de traitement thermique du bois, qui permettent d'augmenter sa durabilité naturelle. Ce sont des procédés brevetés. Seules certaines entreprises en France possèdent ces brevets.

Lors de l'étude sur la valorisation du pin maritime du Pays Cévennes, les essais avaient été envoyés à l'entreprise Bois Durables de Bourgogne, qui fonctionne toujours aujourd'hui avec le procédé Thermoprocess®.

Les tests réalisés pendant l'étude avaient été concluants au niveau de la technique et du résultat du produit, mais avaient été moins convaincants au niveau de l'économie : l'entreprise possédant la rétificaion étant en Bourgogne, la logistique et le transport sont importants.

Ainsi, si l'on souhaite développer la rétificaion pour le pin maritime sur le territoire, il faut remobiliser les entreprises à ce sujet et les accompagner dans leur développement.

D'autre part, une entreprise a fait part de son intérêt de développer un procédé de séchage des bois et souhaiterait travailler en partenariat.

Objectifs :

- Accompagner les entreprises dans l'amélioration de leur process pour la valorisation du pin maritime, en passant entre autres par le développement du traitement thermique.
- Accompagner d'autres entreprises qui souhaiteraient développer des procédés innovants.

Descriptif de l'action

1/ Remobilisation des entreprises concernant la valorisation du pin maritime

La valorisation du pin maritime ne se fera pas sans les entreprises.

Il faut donc partir de porteurs de projets intéressés, puis les mettre en relation avec des structures d'accompagnement adéquates : CCI, interprofessions, agences de développement économique à Alès, Lozère développement, etc.

Trois entreprises sont à suivre et/ou recontacter pour l'instant :

- ITFC à Alès (voir point 2 de cette présente fiche),
- Un nouveau porteur de projet potentiel à St Privat de Vallongue,
- La scierie Jallès, qui avait travaillé sur le premier projet de rétificaion lors de l'expérimentation menée par le Pays Cévennes.

Pour les remobiliser, il sera important de leur proposer un accompagnement concret : à discuter de façon précise avec les conseillers en développement économique.

Des propositions peuvent d'ores et déjà être faites :

Proposition 1 : Mettre à disposition un chercheur/euse dans une entreprise pour faire de la R&D ?

Proposition 2 : lancer un appel à candidatures pour l'accompagnement d'une entreprise sur le traitement thermique des bois ?

Proposition 3 : tester d'autres procédés similaires au Thermoprocess® : Stabilprocess, Plato (Pays-Bas), Retiwood, Perdure (Québec), Thermowood (Finlande), Thermoholz (Autriche, ...) afin de définir le mieux adapté au Pin maritime des Cévennes et comparer les performances. On observe en effet une grande variabilité des résultats en fonction des essences et des procédés. Toutes les entreprises qui pratiquent ces traitements sont ouvertes à des essais de type semi-industriel. Une synthèse des différentes expériences acquises pour le Pin maritime est effectivement à élaborer (l'efficacité des traitements est directement liée à l'essence considérée) et à diffuser auprès des parties prenantes afin de montrer le bien-fondé de ces techniques.

Ensuite, il pourrait être envisagé une intégration du Pin traité dans toute partie d'ouvrages de type bâtiment public avec contrôle préalable des bois mis en œuvre (nécessité de ne mettre en œuvre que des bois qui auront « bien réagi » au traitement → traitement effectif/efficace et homogène, et sans défaut d'origine amplifié par le traitement) puis suivi de leur comportement après mise en place.

Proposition 4 : créer un catalogue de produits en pin maritime. En effet, le pin maritime est utilisable dans beaucoup de domaines (cf. son utilisation dans les Landes) et son intérêt a déjà été démontré largement par les études du Pays Cévennes. Ainsi, pour pouvoir le généraliser, il serait utile que les entreprises dispose d'un catalogue de produits qu'elles proposeraient aux clients. D'autre part, il serait intéressant qu'elles disposent de stock de pin maritime : peut-on les aider en cela à travers par exemple les outils régionaux d'avances de trésorerie ?

2/ Accompagnement de l'entreprise ITFC

L'entreprise ITFC, située à Alès, développe des procédés de séchages par hyper-fréquences (micro-ondes). Habitée au départ à travailler pour des entreprises d'agroalimentaires, elle a néanmoins créé un prototype de séchage pour les bois. Elle doit reprendre contact avec une entreprise dans les Landes, et serait intéressée pour développer le procédé sur le territoire cévenol.

Le FCBA serait intéressé pour travailler avec ITFC sur le développement du procédé des micro-ondes, non pas pour le simple séchage mais pour le développement des traitements NIMP15 et une éventuelle amélioration de l'imprégnabilité des bois.

Suite à la rencontre de ces deux partenaires, une méthode sera à construire.

3/ Analyse de la faisabilité pour la création d'une micro-filière courte PPAM à usage thermal (et non thermal), à base de pin maritime cévenol

La Station thermale des Fumades (Allègre-les-Fumades) a un nouveau délégataire et elle porte un projet de redynamisation. Ce dernier comprend entre autres le volet d'utiliser et commercialiser, des produits et soins, à base de PPAM locales (inédit dans le thermalisme français) et notamment des PPAM locales d'origine forestière

Le CRPF LR (en partenariat avec le GDF du Gard) avait mené une étude très intéressante en 2014 sur " l'opportunité d'une filière de valorisation médicinale des espaces forestiers et la promotion de son développement ". Des propriétaires forestiers sur les Cévennes sont intéressés. Le principal frein aux suites à donner était : le manque de débouché.

Or, aujourd'hui la Station des Fumades est en demande sur cette essence. Il existe de la littérature sur les rameaux, bourgeons, etc. par contre il n'y a jamais eu d'investigation sur la résine de pin (térébenthine), issue du gemmage, en Cévennes. La résine de pin donne de l'essence de

térébenthine et de la colophane, qui peuvent avoir un certain nombre de débouchés en tant que PPAM (mais pas seulement, notamment pour la colophane).

Par ailleurs, l'impression est aussi que si le pin maritime venait à être utilisé à l'avenir pour soigner, faire du bien, ou dans la chimie verte, etc. cela pourrait éventuellement participer à faire évoluer son image sur nos territoires.

Ainsi, des étudiants de l'école de mines d'Alès seront accueillis par le Pays Cévennes pour commencer à travailler sur cette filière. L'intitulé de la mission : Evaluer les conditions (techniques, économiques et écologiques) pour la mise en place d'une micro-filière courte de soins et produits à base de pin maritime cévenol, à des fins notamment d'usage thermal et d'autres usages locaux.

Suite à cette mission, des propositions pourront être faites pour la continuité de l'action.

Durée de l'action : Long terme (mise en place : 3 ans ou plus)

Maître d'ouvrage potentiel :

Les chartes forestières pour le côté animation

A définir selon l'entreprise pour la technique

Partenaires à solliciter, mobiliser, pour cette action :

- CCI
- Fibois
- Agence de développement économique à Alès
- Lozère Développement
- CIRAD
- Urcofor
- FCBA
- CRITT Bois
- ITFC

Hypothèses d'éléments facilitateurs ou bloquant de l'action

- Facilitateur : des études déjà connues et des essais concluants sur la réтификаtion
- Bloquant : la nécessité de remobiliser sur un sujet innovant qui fait l'objet de brevets

Première étape pour mettre en place cette action (exemple : une réunion entre organisme, un recensement des études passées, une rencontre avec un organisme spécialisé...)?

- Contact de porteurs de projets déjà connus

Plan de financement prévisionnel

A définir.